



Procès-verbal du conseil d'école du lundi 30 janvier 2023

Secrétaire de séance : Mme DUTEN

Présents :

Directeur du primaire : M. CONAN

Assistante de direction : Mme DUTEN

Enseignants :

- PS : Mme Le DEREAT
- MS : Mme KOUARTA
- GS : Mme COLBEAUX
- CP : Mme RAMOS
- CE1 : Mme SUEUR
- CM1 : Mme BRUSSOL
- CM2 : Mme BRIMIL
- Anglais : Mme MALLI
- Arabe : Mme FADEL

Représentants des parents d'élèves :

- Mme SZUL
- Mme PHILIPPON

Comité de gestion :

- Mme BOSCHEREL : représentante permanente
- M. ASKAR : trésorier-adjoint

Excusés :

- M. CUILHE : Proviseur du lycée,
- Mme SIMON : IEN,
- M. HUYNH VAN : Conseiller Culturel

Absents : Mme LEVAUFRE : CE2, Mme CLAVEAU

Un tour de table est organisé pour présenter les participants

Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école 2022-2023

Le procès-verbal du premier conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023 est en ligne sur le site Internet. Il est approuvé.

1) Perspective pour la rentrée 2023/2024

1.1 La structure :

L'AEFE a créé un second poste de directeur sous le stat d'emploi d'encadrement. Les classes primaires seront donc partagées en deux : maternelle et élémentaire. C'est une excellente nouvelle pour l'établissement, l'équipe enseignante, les élèves et les parents d'élèves avec plus de disponibilités pour tous, des échanges personnalisés. En France, un directeur a une décharge totale à partir de 13 classes.

Cette création de poste est entièrement prise en charge par l'AEFE et représente donc un coût nul pour l'établissement.

La projection en primaire est de rester sur une structure de 5 classes par niveau en maternelle et 6 classes en élémentaire. Seules les 5 classes de CM1 deviendront 5 classes de CM2. Le nombre de classes sera à ajuster en fonction des inscriptions.

La campagne de réinscriptions est en cours. Elle nous permettra de savoir combien de places se libèrent.

Les 5 classes de Petite Section permettent d'assurer une base solide en maternelle. C'est une spécificité de l'Ecole française de permettre aux enfants d'entrer à l'école dès 3 ans. La campagne d'inscription a débuté. Les parents seront reçus en entretien individuel avec leur enfant. Les critères retenus sont la nationalité, les fratries déjà présentes dans l'établissement, la francophonie et le projet de la famille.

Les entrées se font essentiellement en Petite Section avec une centaine de places. Il y a cette année, 21 élèves dans les classes. Cela permet un accueil personnalisé. En Moyenne section, les effectifs sont autour de 25 élèves.

1.2 Les effectifs :

Effectifs au 30/01/23

Cycle 1						Cycle 2						Cycle 3				Total
PS		MS		GS		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		
5 cl	105	5 cl	127	5 cl	127	6 cl	154	6 cl	137	6 cl	145	5 cl	128	6 cl	145	1068
359						709										

Cycle 1 (cycle des apprentissages premiers) : maternelle : PS MS GS Cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) : CP CE1 CE2 Cycle 3 (cycle de consolidation) : CM1 CM2 Sixième

L'école primaire compte 1068 élèves répartis en 44 classes avec des effectifs compris entre 21 et 26 élèves. La maternelle est cylindrée avec 5 classes par niveau.

L'élémentaire est cylindrée avec 6 classes par niveau (sauf le CM1 5 classes).

Depuis le 26 décembre, et d'ici la rentrée du 26 février, nous avons eu 22 inscriptions validées et 24 départs.

1.3 Carte des emplois :

Un poste de professeur des écoles sur un contrat AEFÉ résident, M. Jacques LE, part en retraite à la fin de l'année.

Pour rappel, suite à un recours individuel déposé contre l'AEFE et au jugement rendu par la Cour d'Appel de Nantes, l'Agence a créé un nouveau contrat. Ce nouveau contrat de « détaché sur des postes d'enseignements, d'éducation et d'administration » est proposé depuis le décret du 16 juin 2022. Il a été possible pour les enseignants sous le régime de l'ancien contrat AEFÉ résident de basculer sur le nouveau contrat. Ce nouveau contrat est borné à 6 ans et permet une prise en charge de l'indemnité de changement de résidence (frais de voyage et changement de résidence, retours pendant les congés administratifs).

La commission de recrutement aura lieu le 9 mars 2023. Dans notre établissement, en primaire, 13 enseignants sont détachés auprès de l'AEFE ; 3 enseignants ont des contrats « Résidents établissements », les autres ont des contrats locaux pays. L'une des spécificités de notre lycée est d'avoir un nombre important d'enseignants titulaires en contrat local en disponibilité pour suivi de conjoint (9).

Le supérieur hiérarchique des professeurs des écoles est le chef d'établissement. Pour les personnels détachés, c'est le proviseur qui mène l'entretien et qui complète le rendez-vous de carrière selon le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Il délègue au directeur du primaire les missions du premier degré.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la zone basée à Abou Dhabi visite l'établissement régulièrement. Mme SIMON était présente lors de la visite d'homologation. Elle reviendra en mai. Des conseillères pédagogiques se rendent dans des classes deux fois par an pour les personnels nouvellement recrutés. Pendant leur présence, d'autres visites sont proposées. Le Directeur du primaire assiste aussi à des séances de classe.

Concernant les postes en contrat local (enseignant ou assistante maternelle), la campagne de recrutement se déroulera en mars. Nous savons d'ores et déjà que nous chercherons des postes d'enseignant, d'assistante maternelle, de responsable de la BCD et d'AESH. Un poste est actuellement ouvert. Il s'agit d'assistant du professeur documentaliste.

1.4 Calendrier scolaire 2023/2024 :

Le paragraphe de la circulaire AEFÉ sur le calendrier scolaire est relu : « Le calendrier est adopté, après avis du conseil d'établissement ». L'objectif est de préparer la solution la plus consensuelle possible au regard des enjeux pédagogiques. Il est important de recueillir suggestions et propositions des membres de la communauté scolaire en amont du conseil d'établissement. Celui se réunit le mercredi 1^{er} février 2023.

Les grands principes du calendrier scolaire sont rappelés :

- Le calendrier doit compter 36 semaines répartis en 5 périodes de travail
- Le volume horaire doit être entre 864 et 936 heures travaillées dans l'année.

A. Un minimum annuel de 864 heures de classe en primaire doit être dispensé hors activités pédagogiques complémentaires (APC) conformément au décret 2013-77 du 24 janvier 2013, article D521-13. Le **plafond** est de 936h au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger, dès lors que les recommandations relatives au PARLE sont appliquées (place de la langue du pays hôte dans l'offre d'enseignement notamment), dans le respect concomitant du temps qui doit être dédié à l'enseignement du et en français, conformément aux attendus de l'homologation.

Ainsi, les plafonds annuels théoriques sont :

- 900 heures de classe sur l'année scolaire, dans une école où le dispositif consistera en 1h de langue nationale par semaine s'ajoutant aux 24h ;
- 936 heures annuelles de classe sur l'année scolaire, dans une école où le dispositif consistera en 2h de langue nationale s'ajoutant aux 24h.

Le calendrier doit respecter quelques contraintes locales :

- Une harmonisation avec le lycée Voltaire sur les vacances intermédiaires.
- Le calendrier doit tenir compte des dates des jurys du Brevet et du Baccalauréat fin juin

Le calendrier proposé compte 176 jours pour 926 heures.

Des propositions sont faites lors de ce conseil. Ce sont les suivantes :

- Déplacer les vacances d'avril du 7 au 21 pour équilibrer les deux dernières périodes
- Commencer les vacances de décembre au 21 décembre et réaliser deux semaines complètes pour revenir le 7 janvier 2024
- Déplacer la rentrée scolaire au 4 septembre et réduire les vacances intermédiaires de février à 10 jours.

La procédure de validation du calendrier est la suivante : l'Inspectrice de l'Education Nationale de la zone Mme Anne Simon valide la proposition de calendrier scolaire puis l'établissement soumet le calendrier au visa du poste diplomatique qui le transmet enfin à la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF) de l'AEFE pour accord.

[1.5 Les commandes 2023-2024](#)

Comme tous les ans, une commande est effectuée en France pour que acheter les cahiers Seyes, les manuels, les fichiers, les dictionnaires et les jeux éducatifs. Les enseignants doivent effectuer leur commande rapidement dans l'année pour espérer recevoir le conteneur avant la rentrée.

[2\) Compte rendu de la commission inclusion](#)

La commission Inclusion est un organe particulier au lycée Bonaparte. Il réunit tous les membres de la communauté éducative : des parents, des enseignants, des AESH, des ASEM, des membres de la direction, des professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste).

Pour définir une politique inclusive l'établissement a réalisé un autodiagnostic en utilisant la méthode « Qualinclus EFE ». Cette démarche participative et réflexive, préconisée par le Ministère de l'Education Nationale Française et par l'AEFE, est destinée à améliorer l'efficacité et l'équité du système d'éducation et de formation des élèves en situation de handicap.

Cette commission a déjà permis la rédaction d'un guide pratique à destination des familles qui sera publié sur le site Internet. Ce guide pratique décrit notre politique qui est le résultat d'une réflexion collective au service des élèves et des familles. Par exemple, en page 2, une carte mentale permet de définir ce qu'est un Elève à Besoins Educatifs Particuliers.

Cette commission recense et encourage les actions de formation et de sensibilisation.

- Formation de Zone Moyen Orient pour toutes les AESH sur la prise en charge du handicap
- Formation de Zone Moyen Orient pour les Référentes « Inclusion » de l'établissement : « Créer une culture inclusive en établissement »
- Formations réalisées en interne par Mme HAMADI, psychologue, sur les « dys » et sur les troubles de l'attention à destination des enseignants du primaire et du secondaire.



Nombre d'élèves concernés par un dispositif d'aide à la rentrée 2022/2023

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Collège	Lycée	Total
PAI	11	7	8	9	5	40
PAP		9	14	24	10	57
PPS	2	5	4	10	2	23
Total						120

Le constat actuel est qu'il manque un enseignant spécialisé, pour prévenir la difficulté chez les élèves en travaillant en étroite collaboration avec les enseignants. Il pourrait évaluer les capacités de l'élève sur les plans cognitif, moteur, relationnel, et sur ses stratégies d'apprentissage, conseiller des situations pédagogiques à mettre en œuvre avec les équipes pédagogiques. Il pourrait procéder à une analyse des difficultés des situations individuelles.

3) Activités périscolaires (centre de loisirs, académie)

L'ouverture du centre de loisirs depuis le 1^{er} octobre au sein de l'académie Bonaparte est un dispositif supplémentaire pour que le lycée soit un lieu de vie. L'offre s'étend petit à petit. Les retours des parents sont positifs.

Le Centre de loisirs géré par Mme Fatima BOUSSELY

Le centre de loisirs a ouvert en octobre pour les enfants de maternelle. Depuis deux semaines, les élèves de CP peuvent y participer.

Chaque jour, trente places sont possibles. Le centre est ouvert de 13h à 16h et la facturation est semestrielle. Il paraît difficile pour les parents de s'engager sur de longues périodes. Il est envisagé de passer en période pour apporter davantage de souplesse.

Inscription	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
PS	8	3	7	4	3
MS	4	5	4	5	2
GS	10	13	11	14	11
CP	5	2	3	5	5
Total	27	23	25	28	21

L'Académie Bonaparte gérée par M. Safouen CHAABOUNI

Semestre 1 /2022-2023 :

Désignation	Dessin & Peinture	Théâtre	Jeux d'échecs	Judo	Street Jazz	Gymnastique	Basketball	Handball	Volleyball	Football	Badminton	Tennis de table	Natation	Athlétisme	Total
Nombre d'abonnés total par club	45	40	21	26	53	70	52	29	11	47	13	14	21	32	474
Nombre de groupe	4	3	2	2	4	4	3	2	1	4	1	2	2	3	37

Questions :

Q : Développer des clubs est-il possible ? Club scientifique par exemple.

R : Oui, en réfléchissant sur un système de type ludothèque mêlant devoirs et activités pour les plus jeunes (il n'y a pas 1h de devoirs), dans le cadre de l'Académie Il pourrait être envisagé de mettre en place un soutien pour les devoirs après l'école (une sorte d'étude). Ce temps pourrait être consacré à faire les devoirs et à proposer des activités ludiques, d'apprendre à jouer à des jeux de société. Les élèves n'ont pas un temps très long de devoirs à faire. Il s'agit d'une lecture, de mots ou d'une poésie à apprendre. Il faudrait un temps autour du jeu et autour des devoirs.

Q : Cantine pour les enfants qui vont au centre de loisirs ?

R : Réflexion à mener pour le centre de loisirs (panier repas). Pour l'académie, c'est une bonne idée. La question va être abordée avec Compass et nous étudierons si cela est possible au niveau logistique.

4) Actions et projets pédagogiques en cours et à venir

Le projet d'établissement « L'excellence éducative au service de tous les élèves » repose sur six axes :

1. Accompagner chaque élève dans sa réussite scolaire
2. Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet personnel ambitieux
3. Développer le plurilinguisme, favoriser le dialogue des cultures et l'ouverture sur le monde
4. Faire du lycée un lieu de vie, d'épanouissement et d'expression de la vie citoyenne
5. Mettre en place un système d'information fluide en interne et à l'externe
6. Faire du travail en équipe une réalité au service des élèves

4.1 Sécurité

Le plan particulier de mise en sûreté est révisé chaque année. Il est visé par l'Ambassade de France et envoyé ensuite à l'AEFE pour être approuvé. Il a pour but de garantir, aux élèves et aux adultes accueillis dans les établissements, les conditions d'enseignement et de travail les plus sûres possibles.

Le 19 janvier, nous avons simulé un exercice d'incendie. Les classes devaient se rendre sur la piste d'athlétisme rapidement et calmement. Cet exercice s'est bien déroulé.

Un exercice *intrusion* aura lieu plus tard dans l'année.

Mi-janvier, quelques accidents ont été constatés pendant les récréations : un coude cassé, un tympan abîmé, un choc tête contre tête.

Le lycée dispose d'une assurance. En cas d'accident, l'information lui est transmise. Ces accidents n'ont jamais été causés par un autre élève de manière volontaire. Si des comportements inappropriés sont répétés de la part d'enfant, les parents sont informés. Une attention particulière est donc portée. Nous restons à l'écoute. Si des parents ont des inquiétudes, il faut vite venir en parler avec l'enseignant ou avec la direction. Il est important que les enfants aient avoir au moins 10 heures de sommeil, se couchent tôt et respectent un rythme régulier.

4.2 Quelques actions concrètes mises en œuvre :

Les parcours des élèves seront à repenser en équipe. Cette année est exceptionnelle avec un rattrapage des deux années de Covid. Plusieurs niveaux de classes auront, par exemple, le même projet, pour leur permettre de vivre des expériences similaires et variées.

Il faudra avoir une projection sur le parcours des élèves concernant les projets, les sorties, les visites.

- Le conseil des délégués du primaire a rédigé un règlement du primaire comptant 17 règles. De plus, des responsables « Cour Propre » sont désignés chaque semaine pour chaque niveau.
- APQ : Activités physiques quotidiennes (Danse, Football, Course longue solidaire)
- Des intervenants se rendent régulièrement dans les classes : la nutrition en maternelle, escrime, handball, basketball, danse, judo, voile

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nutrition Musique ?	Danse	Basket Judo Danse ?	Escrime Hand	Escrime Hand	Escrime Basket	Basket Voile	Basket Hand Voile

➤ Des sorties :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Primeur Ferme	Ferme Philharmoni que de Katara ?	Musée 123 Musée national	Musée National Journée désert	Katara Souk Ferme	Nuit désert		Journée mangrove

➤ Des projets :

La découverte du Mexique en CM1 : art visuel, géographie, art du vivant, spectacle de danse

Le patchwork des drapeaux en produits recyclés : 36 pays

L'adaptation de l'album « lion à Paris » en un « oryx à Doha »

Participation au projet monde : Momo et Lolotte

Réalisation de clip vidéo pour sensibiliser à la différence, un autre pour encourager au respect de l'environnement

Semaine du développement durable

Le carnaval

➤ Aménagement des cours :

En maternelle : 2 structures de jeux doivent être installées

En élémentaire : panier de basket, tables de ping pong, coin calme, coin repas...

➤ Les travaux :

Les tourniquets ont été retirés. Des grilles permettent aux élèves de sortir avec plus de fluidité. Nous avons pu à nouveau retrouver l'accès à la maternelle et à l'infirmerie qui ne l'était plus pendant l'heure de la sortie. Les parents attendent à l'extérieur sur la drop zone. Une solution pour ombrager la zone est toujours en réflexion. Les contraintes physiques sont importantes.

4.3 Les projets à venir pour l'année scolaire 2022-2023 :

Rédaction du règlement intérieur du primaire pour qu'il puisse être intégré au règlement de l'établissement à présenter au troisième conseil d'école.

Adaptation de l'organisation des cours de langue

En anglais et en arabe, les cours sont organisés en groupe restreint. Dans chaque niveau, il y a une classe qui est partagée entre les 4 ou 5 autres. (ex : les 25 élèves de GS E sont répartis dans les 4 autres classes. Il y a donc 3 élèves de la GS E qui part dans un autre demi groupe.)

Cette organisation est complexe pour les plus jeunes. Un professeur de langue par niveau supplémentaire est nécessaire de la MS au CE1 pour éviter un éclatement d'une classe.

5) Questions diverses

1. *Q : Est-il possible de créer un rangement pour vélo/trottinette côté primaire ?*

R : Cela peut être envisagé, du côté de la maternelle. C'est aussi un bon message concernant l'écologie et le développement durable

2. *Q : Le cahier de correspondance est-il indispensable pour les classes de GS, CP, CE1 ? Les courriels, Seesaw, et agendas ne sont-ils pas suffisants ?*

R : L'utilisation du carnet de liaison permet aussi de responsabiliser l'enfant et à le rendre acteur de la communication entre ses parents et son enseignant.

3. *Q : Où en sommes-nous de la communication Ecole / collège ?*

R : Des actions autour des sciences vont être menées entre les CM2 et les 6^{èmes}.

Une découverte du CCC en fin d'année est envisagée. Des échanges en français et en mathématiques sont menés dans quelques classes. Une réflexion doit être menée avec les professeur d'EPS dont M. RAJHI qui intervient au primaire et au secondaire.

4. *Q : la sieste en PS a été supprimée. Tout le monde fait un temps calme donc finalement pourquoi ne pas revenir à un véritable temps de sieste dans le dortoir et un temps de jeux calmes en classe pour ceux qui ne font pas la sieste ?*

R : Les emplois du temps des classes de PS doivent être en adéquation avec les recommandations de l'Education nationale française. Suite à la visite de notre IEN au mois d'avril 2022, il a été demandé d'augmenter le temps dédié aux apprentissages premiers. Le temps de sieste n'est pas obligatoire et la sieste ne peut être imposée à tous les élèves. Il convient enfin d'éviter, au nom du « rythme de l'enfant », de proposer à tous des siestes systématiques. La sieste doit être située au plus près du repas. En effet, pendant la digestion, l'essentiel de l'activité physiologique du tout jeune enfant est détourné vers cette fonction essentielle à sa santé. Des enfants qui n'ont plus envie de dormir sont obligés de se reposer dans un lieu ou une posture qui ne leur conviennent plus. Un cycle de sommeil varie en fonction des enfants mais dure en moyenne 90 minutes. Si un enfant est réveillé dans une phase de sommeil profond et il ne profite pas pleinement de la sieste.

Une réunion est prévue avec les enseignante de PS afin de discuter de ce qui est envisageable pour répondre aux besoins de tous les élèves, de rendre la journée de classe la plus efficace et de préparer au lieux les élèves à la Moyenne Section.

Le directeur remercie les participants. La séance se termine à 19h00.

Le troisième Conseil d'Ecole est prévu le 13 juin 2023